

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-266

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **20 janvier 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-266** modifiant le *Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 28 janvier 2025.



Me André Cordeau
Greffier par intérim